



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 16 numéro 7

Le 30 juillet, on fête ADELE au Parc de la Batiscan

Juillet 2022

Dans ce numéro :

C'est ma fête ! 30 ans déjà



Le samedi 30 juillet, ADELE vous attend avec toute votre famille au Parc municipal de la Batiscan dès 11 h pour célébrer son 30^e anniversaire puisqu'elle est née en 1992.

Cette belle fête organisée par ADELE, est subventionnée en partie par la Municipalité de Lac-Édouard via le volet 4 du FRR (Fonds Régions et Ruralité du MAMH).



Voici l'horaire de la journée :

- 11 h Jeux gonflables gratuits et service de bar (\$)
- 12h Dîner libre (apportez votre lunch)
- 13 h **Animation** : musique, mascotte, volleyball, clown, échassier, jeux de rondelles (washers), fers...
Atelier : Création de capteurs de rêves
- 15 h Hot dog et maïs (\$), servis par ADELE
- 16 h Fin des jeux gonflables
- 17 h Prix de présence
- Soirée Chansonnier : Francis Galarneau
- 20 h Fermeture du service de bar



Le 30 juillet, on fête au Parc de la Batiscan	1
Programmation estivale 2022	2
Quai municipal et rampe de mise à l'eau	4
Départ de madame Nancy Hudon	
Accident	
Matières résiduelles	
Chronique L'Avertisseur	5
Aux utilisateurs d'embarcations à moteur sur le lac Édouard	6
Vivre en sécurité avec l'ours noir : une question de responsabilité	7
Des nouvelles de votre Coop	8
Aux Charms du Potager & fille inc.	9
Coordonnées de la Mairie	10
Travaux de renforcement du pont des Piles, à Shawinigan	



Bienvenue à toutes et à tous !



Programmation estivale 2022



Votre municipalité, en collaboration avec le Service de développement économique et Forestiers de La Tuque (SDÉF) et des entrepreneurs locaux souhaite enjoliver votre été. Voici quelques activités proposées. Nous avons 2 activités qui ont été réalisées. N'oubliez pas de réserver car les places sont limitées !



Service de développement économique et forestier
LA TUQUE



Le vendredi 24 juin

Au Domaine Lac-Édouard dès 14 h.

Venez célébrer la Fête Nationale en compagnie de vos amis et voisins.
Ailes de poulet et musique.

Service de raccompagnement offert par la municipalité pour vous assurer d'un retour sécuritaire.

Le samedi 2 juillet **GRATUIT**

Visite historique et souper spectacle en plein air au Triton



Arrivée en bateau vers 17 h 30 / Retour en bateau vers 22 h

Découvrez l'histoire de la Seigneurie du Triton depuis sa création en 1893. Passez la soirée en plein coeur de la forêt en face du lac Charité où une belle ambiance de souper spectacle au coeur de la nature vous charmera. Un plateau charcuteries, salaisons et fumaisons préparé par nos chefs vous sera servi et vous pourrez écouter la musique de Jean-François Tremblay, établi à la Tuque depuis plus de vingt ans. Très connu en Haute-Mauricie, ce chansonnier interprète des classiques québécois. Il flirte également avec le country et plusieurs incontournables américains.

Les transports en bateau aller-retour sont inclus. Les boissons et le service sont en sus. **MAXIMUM 8 PERSONNES**

Réservation obligatoire avant le 30 juin par téléphone au 819-653-2150

Le samedi 30 juillet

Au Parc municipal de la Batiscan dès 11 h.



Organisé par ADELE (Association du développement écologique du Lac-Édouard) subventionné en partie par la Municipalité de Lac-Édouard via le volet 4 du FRR (Fonds Régions et Ruralité, du MAMH).

HORAIRE

11 h	Jeux gonflables (gratuits) et service de bar (\$)
12 h	Dîner libre (apportez votre lunch)
13 h	Animation : musique, mascotte, volleyball, clown, échassier, jeux de rondelles (washers), fers...
13 h	Atelier : Création de capteurs de rêves
15 h	Hot dog et maïs (\$) servis par ADELE
16 h	Fin des jeux gonflables
	Soirée Chansonnier : Francis Galarnreau
20 h	Fermeture du service de bar



Programmation estivale 2022 (suite)

Le mercredi 3 août GRATUIT

Dans le gazebo au parc municipal de la Batiscan à 10 h 30

Atelier création de capteurs de rêves organisé par Les Coffrets de Lorraine.

MAXIMUM 20 PERSONNES

Réservation obligatoire avant le 1^{er} août via la page FB Les Coffrets de Lorraine



Le dimanche 4 septembre GRATUIT

Sous le tipi de Lorraine au 265, rue Principale à 9 h



Découvrez le merveilleux monde des champignons sauvages comestibles.

Cueillette en forêt, préparation et dégustation.

MAXIMUM 10 PERSONNES

Réservation obligatoire avant le 20 août via la page FB Les Champignons du Lac-Édouard

dimanche 11 septembre GRATUIT

Visite historique et brunch à La Seigneurie du triton

Arrivée en bateau vers 8 h. Retour en bateau vers 10 h 30.

Découvrez l'histoire de la Seigneurie du Triton depuis sa création en 1893.

Ensuite, passez à table dans la salle à manger du « Club House » pour

accéder au buffet (jus orange, pomme, café, thé, pain, bagels, fèves au

lard, saucisses, mini quiches, gaufres, crêpes, fruits, salade de fruits,

chocolatines, gâteau bananes, yogourt, jambon, fromage), les commandes pour les oeufs se font à la demande au

serveur

Les transports en bateau aller-retour sont inclus. Les boissons et le service sont en sus. MAXIMUM 12 PERSONNES

Réservation obligatoire avant le 2 septembre par téléphone au 819-653-2150.



**Profitons-en pour participer
à ces activités estivales.**

Bon été !

Quai municipal et rampe de mise à l'eau

ENFINNNNNNN !

Après plus d'un an d'attente, le MELCC nous a **enfin** délivré notre certificat d'autorisation lequel nous permettra de démolir notre vieux quai et la rampe de mise à l'eau.

Suivront les étapes suivantes : analyse des sols, appel d'offres, choix du soumissionnaire, travaux et installation des nouvelles infrastructures.

Si cela se déroule comme prévu, peut-être que le tout sera fonctionnel cet automne. Sinon, il faudra se résigner à attendre au printemps 2023.

On se croise les doigts !



Départ de madame Nancy Hudon

Après avoir œuvré quelques années à la Mairie de Lac-Édouard, à titre d'agente de développement rural, madame Nancy a pris la décision de quitter son emploi à la Municipalité.

Nous souhaitons à madame Hudon, beaucoup de succès dans son nouvel emploi à la Coop de Solidarité de Lac-Édouard.



Accident

Le lundi 4 juillet dernier, l'employé municipal, monsieur Jean-François Lessard a eu un accident de la route au volant de la camionnette Ford F-250, alors qu'il transportait les matières résiduelles au site de transbordement de La Tuque. Heureusement, il s'en est sorti avec seulement une entorse au pouce et quelques ecchymoses.

Cette situation a pour effet que la cueillette des matières résiduelles nécessite une plus grande période de temps car l'équipement loué est de plus petite dimension.

Nous sommes désolés pour les inconvénients que cela apporte à la population.

Matières résiduelles



Voici quelques consignes à respecter concernant vos matières résiduelles :

Ne pas surcharger vos sacs à ordures pour éviter qu'ils ne se déchirent; advenant une telle situation, **les ordures éparpillées ne seront pas ramassées.**

En ce qui a trait aux boîtes de carton, vous devez les défaire afin de diminuer l'espace occupé dans le camion et les attacher avec une ficelle lorsque vous en avez plusieurs.

Les boîtes non défaites ne seront pas ramassées.



Chronique L'Avertisseur

Vous qui êtes pro du barbecue, êtes-vous sécuritaire ?



Tout le monde aime utiliser le barbecue. Cependant, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, une utilisation inadéquate peut entraîner des risques de blessures, d'explosion et d'incendie. Voici quelques conseils :

- Utilisez le barbecue à l'extérieur dans un endroit bien aéré. Une aération insuffisante peut mener à une intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore qui peut être mortel ;
- Le barbecue doit être installé sur une surface solide et stable, à une distance de dégagement sécuritaire d'au moins un mètre par rapport à tout objet ou matière combustible tels murs, portes, arbres, etc., comme le suggère le manuel d'instructions ;
- Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et vérifiez les raccords avec de l'eau savonneuse ;
- Il est important de se fier au manuel du fabricant pour ce qui est des consignes reliées à l'utilisation et l'entretien.

Pour l'allumage :

- 1) Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont fermées ;
- 2) Ouvrez le couvercle du barbecue afin d'évacuer le gaz pouvant s'y être accumulé ;
- 3) Tournez lentement le robinet de la bonbonne de gaz en position ouverte au maximum ;
- 4) Ouvrez une des commandes de contrôle de gaz et actionnez l'allumeur intégré ou insérez un briquet à long bec ou une allumette dans l'orifice près du brûleur associé à la commande de contrôle qui est ouverte.

*** Au moment de l'allumage, évitez de vous pencher au-dessus de l'appareil.**



Attention ! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et **laissez ventiler** complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

Pour plus d'informations, communiquez avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t. p. i.
Capitaine à la prévention

Aux utilisateurs d'embarcations à moteur sur le lac Édouard

Les quelques suggestions qui suivent visent à protéger la qualité du lac ainsi que la qualité de vie de ses riverains

- Naviguez à basse vitesse lorsqu'à moins de 30 mètres (100 pieds) des rives ou des quais ou en eau peu profonde (3 mètres et moins);
- En motomarine ou en pratiquant tout autre sport nautique, **ne naviguez pas toujours au même endroit**, dirigez-vous vers des zones moins habitées;
- Éloignez-vous des canotiers, des kayakistes ou réduisez votre vitesse lorsque vous les croisez;
- Ne circulez pas près des baigneurs;
- Naviguez à des vitesses qui font en sorte que votre bateau est parallèle à la surface du lac, évitez qu'il ne forme un angle de 45 degrés avec cette dernière.

Notre lac vous est prêté gratuitement.

S.V.P., respectez ces quelques règles !



► Pourquoi naviguer à basse vitesse à moins de 30 m (100 pi) des rives ?

En voici les raisons :

- les cyanobactéries (algues bleu-vert) se nourrissent de phosphore et d'azote ;
- ces nutriments se retrouvent dans les plantes, les arbres, dans le sol et dans **les sédiments au fond des lacs** ;
- la navigation à haute vitesse près des rives soulèvent les sédiments du fond, riches en phosphore, alimentant ainsi les algues bleu-vert ;

► Pourquoi les rampes de mise à l'eau privée sont-elles interdites ?

- Les rampes de mise à l'eau constituent des voies rapides par lesquelles le phosphore et l'azote, qui se trouve dans le sol des berges, migrent vers le lac. Utilisons les rampes de mise à l'eau publique.

► Respectons la vitesse dans la baie du Village

La signalisation présente dans la baie du village vous signale de ralentir à cet endroit. Nous demandons donc à tous les utilisateurs d'embarcation à moteur de **ralentir à 8 km/h lorsque vous circulez dans cette partie du lac.**

► En raison de son étroitesse, deux facteurs sont en jeu :

- La sécurité des usagers ;
- Le batillage (déferlement des vagues provenant du sillage d'un bateau);

En effet, les vitesses que nous avons observées risquent de provoquer des accidents pouvant avoir de graves conséquences. De plus, les riverains se plaignent que leur embarcation et leur quai subissent les conséquences du batillage en plus d'éroder leur berge.

Merci de votre civisme !



Vivre en sécurité avec l'ours noir : une question de responsabilité



Vivre en sécurité avec l'ours noir

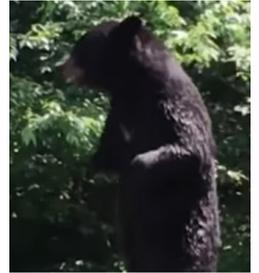
L'ours ne doit pas croire que la nourriture provenant de l'activité humaine est de la nourriture facile à obtenir. Si cela devient le cas, l'ours perd sa peur des humains et devient rapidement un animal à craindre. Respecter les consignes ci-dessous, c'est accroître votre sécurité et la sécurité de ceux et celles qui fréquentent les secteurs boisés !

Soyez prévoyant

- Ne nourrissez jamais les ours.
- Entreposez la nourriture et les ordures hors de leur portée.
- Diminuez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures.
- N'installez pas de mangeoires d'oiseaux en été.

Réagissez correctement

Les ours noirs ont des personnalités bien différentes : chaque rencontre avec cet animal est unique. En tout temps, rappelez-vous que l'ours est un animal sauvage au comportement imprévisible, **ne vous approchez jamais de lui et encore moins de ses petits**. Lorsqu'il se dresse sur ses pattes arrière, c'est pour flairer un danger, identifier une odeur intrigante, une source de bruit ou avoir un meilleur point de vue..



Que faire en présence d'un ours noir

Voici quelques recommandations importantes à respecter si vous rencontrez un ours :

- Restez calme et évaluez la situation. Si l'animal est loin et qu'il ne vous a pas encore vu, parlez-lui doucement pour qu'il vous identifie en tant qu'humain.
- Retournez d'où vous venez et attendez qu'il soit parti ou prenez un autre chemin pour le contourner. En tout temps, gardez le contact visuel avec lui pour voir sa réaction.
- Si vous surprenez un ours et que celui-ci se montre agressif, reculez lentement tout en lui parlant. Mettez de la distance entre lui et vous. Ne le quittez pas des yeux. Le fait de s'éloigner de lui peut le rassurer et le calmer. Évitez de crier et de courir car cela l'encouragera à vous poursuivre, sauf si vous pouvez très rapidement gagner un lieu sûr.
- Si votre éloignement ne calme pas l'animal et que celui-ci manifeste une grande agitation, c'est qu'il s'agit probablement d'une femelle qui craint pour la sécurité de ses petits. Dans une telle situation, continuez de vous éloigner d'elle sans courir, tout en gardant un contact visuel avec l'animal. De faire le mort est une stratégie ultime qui peut rassurer la mère, car vous ne représentez plus une menace pour ses petits.
- Si un ours vous suit de façon insistante, faites-lui face et montrez-vous imposant. Agitez les bras au-dessus de votre tête. Parlez fort. Tentez de l'impressionner. Avec un bâton, tapez sur les arbres ou au sol. Cela devrait suffire à le faire fuir. Le fait de monter dans un arbre peut vous mettre à l'abri d'un ours curieux et peu vindicatif, mais cette manoeuvre comporte des risques car les ours peuvent également grimper dans les arbres.

En cas d'attaque :

- **Utilisez une bonbonne de poivre de Cayenne si vous en avez une en votre possession (en vente dans les boutiques de plein air). Visez les yeux. Profitez de son inconfort pour quitter les lieux rapidement.**
- Défendez-vous avec tout ce que vous avez sous la main (roche, bâton, hache, rame, etc.).

Pour plus d'informations, consultez :

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/vivre-en-securite-avec-lours-noir-8089>

Des nouvelles de votre Coop

Nos ventes de juin 2022 ont atteint 97 344 \$, soit 8 000 \$ de plus que celles de juin 2021. Il s'agit d'une augmentation de 9 %.

Au 30 juin 2022, notre chiffre d'affaires a atteint le sommet 503 900 \$, une augmentation de 20 % si on le compare une à pareille date de 2021.



Bravo à toutes celles et à tous ceux qui travaillent sans relâche pour faire de ce projet un grand succès. Notre magasin général fait l'envie de plusieurs municipalités rurales.

Continuons d'encourager notre Coop ! Achetons à notre Magasin général.

Linda Castaneda Gauthier, gérante

Une tirelire, placée sur le comptoir de Magasin général, a permis d'amasser la jolie somme de 300 \$. Le président de la Coop, monsieur Pierre Larouche, a puisé dans sa poche pour doubler cette somme. **C'est donc 600 \$ que nous avons fait parvenir au Fonds de secours : Crise humanitaire en Ukraine, de la Croix-Rouge canadienne.**

Cette somme servira à soulager la population ukrainienne aux prises avec une guerre de ce qu'il y a de plus injuste.

Un grand merci à toutes les donatrices et à tous les donateurs !



Pavillon situé à l'arrière du magasin général



Pendant la saison estivale, vous pouvez y faire une pause à l'abri des moustiques et profiter de notre pavillon pour manger une collation, observer les oiseaux ou tout simplement relaxer.

De plus, dans le stationnement, nous avons installé des tables à pique-nique pour les amateurs de plein air.



La Coop de Solidarité de Lac-Édouard est à la recherche de plusieurs personnes pour occuper **un poste de commis au comptoir de son Magasin général.**

Prière de communiquer avec madame Linda Castaneda Gauthier, gérante, au 819-653-2222.

Profitez d'une randonnée à vélo pour faire un peu d'exercice



La Municipalité de Lac-Édouard met gratuitement des bicyclettes à la disposition des visiteurs et des citoyens.

Celles-ci sont placées près de l'entrée du Magasin général. Vous pouvez les emprunter en demandant la clé au comptoir du magasin.

Explorez notre environnement tout en respirant l'air vivifiant d'ici.

Aux Charmes du Potager & fille inc.

Une entreprise qui prend son essor

Longtemps situé près de Remabec, Aux Charmes du Potager et fille inc. a déménagé ses pénates au 1531, boulevard Ducharme, La Tuque, sur un site beaucoup plus spacieux.

Un complexe regroupant quatre serres, un édifice d'accueil, Aux Charmes du Potager vous offre fleurs, fruits, légumes, plantes vertes, et un bistro-terrasse.



Venez vous régaler à notre bistro-terrasse.
1531, boul. Ducharme, La Tuque, (819) 676-7479.

Au plaisir de vous accueillir,
Alex et Marc Ducharme

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier
Rollande Lecours
Courriel : [bernier.lecours @icloud.com](mailto:bernier.lecours@icloud.com)

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et greffière-trésorière
(819) 680-0779 / Courriel : infos@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

(819) 653-2438 / Courriel : infos@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
Le mardi 9 août 2022 à 17 h
Bienvenue à toutes et à tous !



Travaux de renforcement du pont des Piles, à Shawinigan :

L'installation des haubans a commencé

Shawinigan, le 11 juillet 2022. – Le ministère des Transports informe la population que les travaux de renforcement du pont des Piles progressent bien. En effet, l'installation des haubans, qui s'échelonna sur plusieurs semaines, a commencé au début du mois de juillet.

Il s'agit d'une étape critique dans le cadre de ce projet. Le Ministère maintient pour l'instant l'objectif de rouvrir la structure au début de l'automne.

Conscient des répercussions occasionnées par la fermeture de ce lien d'importance, rappelons que le Ministère a tout mis en œuvre afin de commencer les travaux le plus rapidement possible. Ceux-ci, complexes et particuliers, ont d'ailleurs commencé une semaine après la fermeture préventive de la structure.

Le Ministère tient à remercier les usagers de la route et la population pour leur compréhension et leur patience dans le cadre de la réalisation de ces interventions.

